

Avec près de 7.500 réalisations à son actif depuis sa création il y a 42 ans, l'entreprise Sibomat est un acteur majeur de la construction à ossature bois en Belgique. Entretien avec Noël Doyen, conseiller technico-commercial chez Sibomat.



La construction à ossature bois représenterait aujourd'hui 85 % de toutes les nouvelles constructions en bois réalisées à l'échelle nationale, et plus de 90 % des rénovations. Une domination sans partage qui s'explique par les nombreux atouts dont peut se prévaloir ce système constructif : délais d'exécution réduits grâce à la préfabrication en atelier ; facilité de mise en œuvre ; isolation renforcée dans l'épaisseur de la structure ; possibilité de transformations ultérieures sans trop de contraintes, etc. Or la construction à ossature bois, c'est le cœur de métier de Sibomat depuis sa création fin des années 1970 quand le fondateur de l'entreprise a découvert ce concept lors d'un voyage au Canada. « A l'origine, l'entreprise fonctionnait plutôt comme un développeur immobilier, construisant des bâtiments en ossature bois sur des terrains qui lui appartenaient ou en partenariat avec des promoteurs. Mais les terrains sont devenus de plus en plus chers et rares, dès lors, au début des années 2000, nous avons opéré un changement de cap pour devenir exclusivement un constructeur d'habitations unifamiliales sur mesure en ossature bois pour le compte de particuliers. » précise Noël Doyen. Un pari gagnant puisque, avec environ 7.500

habitations en ossature bois, Sibomat est le constructeur qui en a réalisé le plus en Belgique.

### Du "sur mesure" clé sur porte

Le créneau de Sibomat est la maison unifamiliale clé sur porte.

« Le concept d'habitation clé sur porte a pâti de certaines dérives dans les années 1970 et 1980 qui ont entraîné une légitime méfiance dans le chef tant des maîtres d'ouvrage que des architectes. Aujourd'hui, il ne s'agit plus du tout de la même chose. Notre expertise nous permet de proposer des réalisations de qualité, à la fois durables et fiables. Si nous avons fait le choix de constructions sur mesure, c'est parce que cela répond à la grande majorité des demandes de nos clients qui souhaitent une habitation qui leur ressemble. Notre philosophie est de pouvoir proposer des constructions écologiques et pérennes au plus grand nombre. »



Dans ce contexte, la grande force de Sibomat est de pouvoir gérer les projets de A à Z, des études préliminaires à la livraison. « Cette aptitude est particulièrement appréciée des architectes qui, de manière générale, préfèrent n'avoir

à faire qu'à un seul interlocuteur. Il en va d'ailleurs de même pour les maîtres d'ouvrage. Selon leurs desideratas, nous pouvons leur proposer un gros œuvre ouvert ou fermé, même si le plus souvent il s'agit de constructions complètes clé sur porte. A ce propos, je remarque que, depuis une bonne dizaine d'années, à force de communiquer avec les architectes, leurs préjugés à l'égard des constructions clé sur porte tendent à s'estomper et ils n'y voient plus un modèle d'habitation low cost. » En revanche, encore faut-il convaincre architectes et maîtres d'ouvrage du bien-fondé de constructions en bois...

« Si les maîtres d'ouvrage sont de plus en plus sensibles à la construction bois, les architectes se montrent beaucoup plus frileux, essentiellement par méconnaissance des spécificités de la construction à ossature bois. Et beaucoup restent à convaincre. Heureusement, nous disposons de plusieurs maisons témoins un peu partout en Belgique qui permettent aux architectes de se faire une idée précise de la fiabilité, du confort thermique et de la qualité des détails constructifs de ces habitations. Nos ossature bois sont en SLS (Scandinavian Lumber Standard) avec 12 à 22 cm d'isolant (laine de bois ou minérale selon la demande) dans l'épaisseur de la paroi. Et tous les types de revêtements de façade sont envisageables. Avec le temps, il s'avère que cela percole peu à peu auprès des architectes. C'est d'ailleurs l'une de nos plus grandes

satisfactions : avoir contribué à lever le double préjugé du clé sur porte et de la construction bois. »

### L'évolution des mentalités

En 15 ans de métier chez Sibomat, Noël Doyen a eu le temps de voir évoluer les mentalités à l'égard de la construction bois. « Il y a encore 15 ans, on en était toujours à la maison des 3 petits cochons. Hormis quelques écologistes convaincus, le plus grand nombre n'imaginait pas autre chose que la brique (ou le béton) pour leur habitation. Mais l'introduction de la réglementation PEB conjuguée à l'explosion des prix de l'énergie a fait bouger les lignes. L'efficacité énergétique des constructions à ossature bois nous a valu de nouveaux clients pour qui la possibilité de réaliser de substantielles économies sur leur facture d'énergie constituait la priorité numéro un. Depuis 2010, à force de taper sur le clou, les atouts environnementaux de la construction bois (un matériau durable, renouvelable, permettant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>) et les aspects plus spécifiquement constructifs (rapidité d'exécution et durabilité) ont séduit une nouvelle clientèle qui n'aurait pas imaginé construire en bois quelques années auparavant. Et le léger surcoût par rapport à une construction en maçonnerie constitue rarement un frein. »



Un engouement qui se traduit dans les chiffres puisque Sibomat construit aujourd'hui entre 100 et 150 maisons par an partout en Belgique. « Il y a dix ans, nous avons doublé nos capacités de production dans

nos ateliers de Zulte. Et l'année dernière, pour pouvoir répondre à la demande, nous avons encore consenti des investissements de manière à tripler nos capacités de production ! »



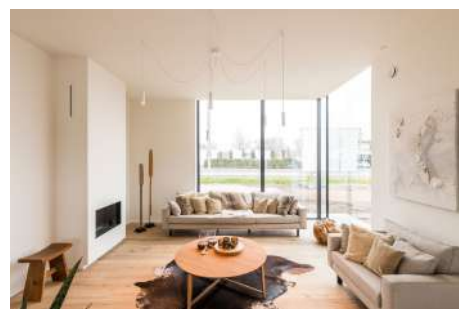
Si Sibomat n'en est pas encore à refuser du monde, l'entreprise reste toutefois cohérente avec elle-même : « nous avons décidé de nous en tenir exclusivement à l'ossature bois, un domaine dans lequel nous avons atteint un important niveau d'expertise. Si les plans qu'on nous remet ne répondent pas aux spécificités de l'ossature bois, nous aiguillons les architectes ou leurs clients vers les confrères qui proposent d'autres systèmes constructifs en bois (poteaux-poutres, CLT, ...). »

### Un contexte propice

La crise sanitaire a par ailleurs entraîné un changement de paradigme : alors qu'on assistait depuis plusieurs années à un retour vers les villes, de nombreux citadins sont désormais désireux de changer d'air et de se faire construire une petite maison sur un lopin verdoyant. « Rien qu'en Région bruxelloise, nous avons doublé en un an les demandes d'informations ! »

Cet engouement pour la construction à ossature bois pourrait encore connaître un effet d'accélérateur grâce au nouvel incitatif fiscal en vigueur depuis le

1er janvier 2021 : la TVA à 6 % sur les travaux de démolition et/ou de reconstruction de logements qui n'étaient, jusqu'à présent, d'application que dans 32 centres urbains. « En Flandre, où il devient de plus en plus difficile de construire sur de nouvelles parcelles, tant elles se font rares, le concept de démolition et/ou de reconstruction est fortement encouragé par les pouvoirs publics. Nous sommes bien décidés à le promouvoir en Wallonie. Et dans ce contexte, nous sommes convaincus que la construction à ossature bois peut jouer un rôle très important en raison de la rapidité d'exécution propre à ce système constructif. En outre, Sibomat a les moyens techniques, logistiques et humains d'endosser la totalité des travaux. » Et si cet incitatif fiscal n'est à priori d'application que jusqu'au 31 décembre 2022, pourquoi ne pas envisager qu'il soit prolongé ? « La démolition-reconstruction a un double avantage : juguler l'artificialisation des sols et mettre le parc immobilier wallon vieillissant en adéquation avec les normes énergétiques actuelles. Et cerise sur le gâteau, en construisant avec du bois, on y ajouterait une dimension environnementale. »



Admon Wajnblum  
Chargé de communication  
**LIGNE BOIS ASBL**



Retrouvez toutes les entreprises membres du Groupement Ligne Bois sur le site :

[www.lignebois.be](http://www.lignebois.be)